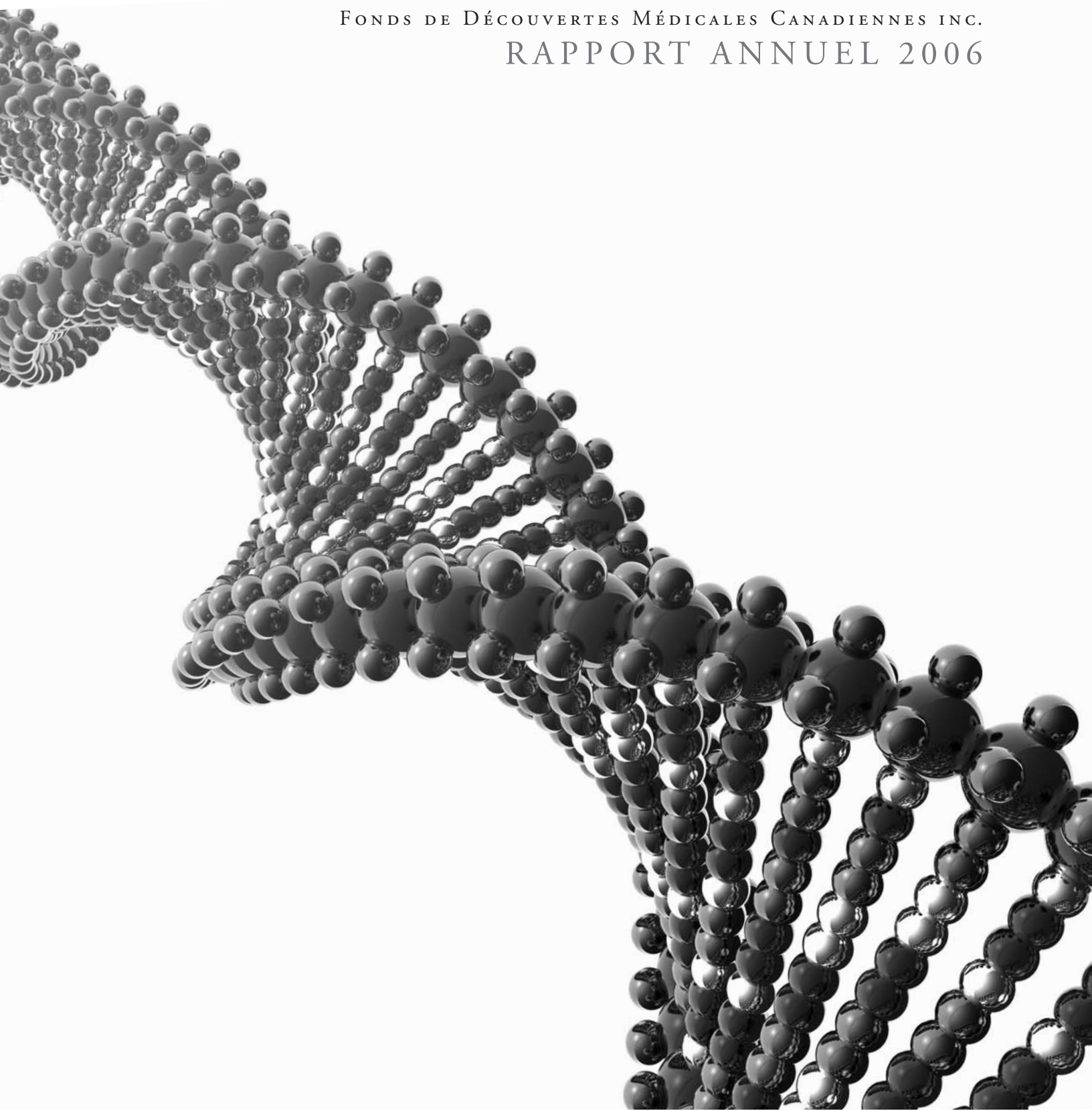




FONDS DE DÉCOUVERTES MÉDICALES CANADIENNES INC.  
RAPPORT ANNUEL 2006





## ANALYSE DU RENDEMENT DU FONDS PAR LA DIRECTION

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers et accompagne les états financiers annuels vérifiés du Fonds de Découvertes Médicales Canadiennes inc. (le «Fonds»). Vous pouvez obtenir les états financiers intermédiaires non vérifiés ou les états financiers annuels vérifiés, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle, sans frais, en composant le 1 877-711-2440, en nous écrivant à Fonds de Découvertes Médicales Canadiennes, BCE Place, inc., 181, Bay Street, Bureau 3740, Toronto (Ontario) M5J 2T3, ou en consultant notre site à l'adresse [www.cmdf.com/fr](http://www.cmdf.com/fr).

Le rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds et les états financiers y afférents ont été approuvés par le conseil d'administration. Les états financiers ont été vérifiés par Ernst & Young s.r.l., vérificateurs externes du Fonds.

Le dossier de vote par procuration du Fonds pour la période terminée le 30 juin 2006 sera accessible en tout temps, sur demande et sans frais, à compter du 31 août 2006 sur notre site à l'adresse [www.cmdf.com/fr](http://www.cmdf.com/fr).



## ANALYSE DU RENDEMENT DU FONDS PAR LA DIRECTION

31 août 2006

### OBJECTIF ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

L'objectif de placement du Fonds est d'atteindre une plus-value du capital à long terme en investissant dans des entreprises canadiennes admissibles qui exercent leurs activités dans le secteur des sciences de la santé, en mettant l'accent sur des entreprises qui en sont au stade initial de la commercialisation de la recherche ou de la conception de produits. Le secteur des sciences de la santé regroupe un vaste éventail de disciplines scientifiques ainsi que des industries touchant ou influençant le secteur des soins de santé, y compris, notamment, les sciences de la vie, la biotechnologie, les diagnostics, les instruments médicaux, la découverte et la mise au point de médicaments, la prestation de services de soins de santé et la santé en ligne. Le gérant du Fonds, soit la Corporation de la gestion de la découverte médicale, (le «gérant» ou «CGDM») cherchera des placements dans différents projets liés à la conception de produits ainsi que dans des entreprises disposant de produits, de technologies ou de services à divers stades de développement.

### FACTEURS DE RISQUE

Un placement dans le Fonds est de nature hautement spéculative. Le programme visant les placements dans les Fonds d'investissement de travailleurs («FIT») a été lancé afin de stimuler le marché à capital de risque en Ontario et au Canada. Avant tout, les gouvernements fédéral et provincial accordaient un crédit d'impôt aux épargnants les incitant à investir dans la croissance des entreprises grâce à la création d'une nouvelle source de financement dans le secteur. Au fil des années, le programme a dépassé le statut de crédit d'impôt pour devenir une occasion pour les investisseurs d'avoir accès à des placements en actions de sociétés fermées qui autrement ne seraient pas à leur portée. Les

placements dans les FIT sont de nature hautement spéculative et conviennent seulement aux investisseurs qui peuvent investir à long terme sans aucune garantie de rendements à court ou à long terme. Quelques risques spécifiques associés au Fonds sont présentés ci-après.

#### **Disponibilité de placements appropriés**

Rien ne garantit que des placements appropriés dans des entreprises canadiennes des sciences de la santé admissibles seront trouvés afin de réaliser les objectifs de placement du Fonds.

#### **Modifications législatives**

Le 30 septembre 2005, le gouvernement de l'Ontario a confirmé son intention de mettre fin aux engagements qu'il avait pris à l'égard du programme des FIT et d'éliminer les crédits d'impôts de l'Ontario. Pour les trois prochaines périodes des RER (années d'imposition 2006, 2007 et 2008), les crédits d'impôts de l'Ontario demeureront les mêmes, pour ensuite faire l'objet de réductions pour les années d'imposition 2009 et 2010. Le gouvernement de l'Ontario n'a pas actuellement l'intention d'offrir des crédits d'impôts provinciaux aux investisseurs au-delà de la période de RER de 2011. Le 23 mars 2006, un certain nombre de mesures liées à la transition du programme de fonds de travailleurs, à la Loi de l'impôt fédérale et à la Loi de l'Ontario qui ont été élaborées en collaboration avec le secteur des fonds d'investissement des travailleurs ont été annoncées dans le cadre du budget 2006 de l'Ontario. Ces mesures proposées, qui ont assoupli les restrictions relatives aux placements faits en vertu de la *Loi de l'Ontario*, ont reçu la sanction royale le 18 mai 2006 et sont maintenant en vigueur.

#### **Nature des sociétés du portefeuille**

Les activités du Fonds consistent à faire des placements admissibles directement dans des petites entreprises, dont bon nombre sont en exploitation depuis peu. Ces placements peuvent exiger un certain nombre d'années pour venir à échéance et dégager les rendements auxquels s'attendent

le Fonds et les investisseurs. Le portefeuille du Fonds sera composé en grande partie de placements dans des sociétés fermées. Comme ces placements sont susceptibles de venir à échéance et de dégager des rendements à des moments différents, cela pourrait créer une tendance irrégulière dans la valeur liquidative des actions de catégorie A. De plus, les pertes découlant des placements dans les sociétés fermées non prospères sont souvent subies avant que les gains sur les placements dans des sociétés fermées florissantes ne soient réalisés. Un placement dans les actions de catégorie A est de nature hautement spéculative et ne convient qu'aux investisseurs qui sont prêts à investir à long terme.

Bon nombre des sociétés émettrices élaborent des produits et des services qui nécessiteront un développement, des essais et un investissement additionnels considérables avant d'être mis en marché. La probabilité du succès à long terme du Fonds doit être examinée à la lumière des dépenses, des difficultés et des retards fréquents liés au développement de nouvelles technologies et des milieux concurrentiels et réglementés du secteur de la biotechnologie.

### **Concentration sectorielle**

Puisque le Fonds concentre ses placements dans des sociétés qui exercent leurs activités dans le secteur des sciences de la santé ou qui y fournissent des services, la valeur de l'actif net du Fonds pourrait être plus volatile que celle des portefeuilles diversifiés plus conventionnels. Cependant, le Fonds tente de diversifier son portefeuille de placement en investissant dans différents projets liés à la conception de produits ainsi que dans des entreprises dont les produits sont à divers stades de développement. La valeur du portefeuille de placement du Fonds pourrait fluctuer en raison de facteurs ayant une incidence sur les secteurs des sciences de la santé en général.

### **Facteurs externes**

La valeur des placements fluctue selon la conjoncture économique générale, y compris les

taux d'intérêt, les bénéfices des sociétés, l'activité économique, le dollar canadien et d'autres facteurs. De telles fluctuations peuvent augmenter les risques pour les investisseurs, car les entreprises émergentes sont souvent plus vulnérables aux événements externes que les grandes entreprises établies depuis plus longtemps. De même, en raison de leur taille et de leur stade de développement, les entreprises de sciences de la santé admissibles, seront touchées davantage que les grandes entreprises établies par des événements externes, y compris la détérioration de la conjoncture économique générale.

### **Évaluation des placements**

Le Fonds investit principalement dans des sociétés fermées pour lesquelles il n'y a aucune valeur à la cote. Comme il n'existe aucun marché officiel, les cours des sociétés émettrices reposent sur les coûts historiques ou sur des estimations de la juste valeur marchande des actifs des sociétés émettrices et peuvent ne pas traduire la valeur à laquelle ces actifs peuvent être vendus. Le processus d'évaluation quotidien est subjectif jusqu'à un certain degré et, dans la mesure où les évaluations réelles diffèrent des estimations, les investisseurs actuels pourraient en tirer un avantage ou subir une perte. Tous les placements publics sont évalués selon leurs cours respectifs, extraits des bourses publiques.

### **Liquidité des actions de catégorie A**

À l'heure actuelle, il n'existe aucun marché officiel par l'entremise duquel les actions de catégorie A peuvent être vendues et on ne prévoit pas qu'un tel marché verra le jour. Le transfert et le rachat des actions de catégorie A comportent des restrictions et il est possible que les actionnaires ne puissent se départir de leurs actions de catégorie A que si le Fonds les rachète. Sauf dans certaines circonstances particulières, aucune action de catégorie A ne peut être rachetée avant au moins huit ans suivant la date où elle a été émise. Les investisseurs qui demanderont le rachat des actions avant la période de détention de huit ans devront rembourser un montant équivalent au

crédit d'impôt reçu lors de l'achat des actions en plus de verser des frais de rachat anticipé.

### **Pénalités fiscales et révocation de l'inscription**

Si le Fonds ne satisfait pas aux exigences en matière de placements de la *Loi de l'Ontario* (la «Loi de l'Ontario») ou de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada* (la «Loi de l'impôt»), il sera assujéti à des pénalités fiscales et à d'autres pénalités. L'inscription du Fonds peut également être révoquée en vertu de ces lois. Le rendement des placements du Fonds peut être touché défavorablement si le Fonds devient assujéti à de tels impôts et pénalités spéciaux.

### **Financements de suivi**

Il est probable que les sociétés émettrices du Fonds aient besoin d'un financement supplémentaire afin de poursuivre leur expansion de pouvoir pleinement mettre en œuvre les stratégies d'entreprise. La capacité de la société émettrice de mobiliser des capitaux dépend parfois de la nature cyclique des marchés financiers. Si de tels capitaux ne peuvent être mobilisés, ou ne peuvent l'être selon des modalités favorables, ou si le Fonds ne participe pas ou n'est pas en mesure de participer à de telles phases de financement ultérieures, la valeur du placement pourrait en subir les contrecoups.

## **RÉSULTATS D'EXPLOITATION**

La valeur de l'actif net du Fonds au 31 août 2006 était de 192,41 millions de dollars. Le Fonds comptait 28 534 252 actions de catégorie A en circulation.

### **Revenus**

Le Fonds a affiché des revenus de 1,3 million de dollars au cours de l'exercice terminé le 31 août 2006, en comparaison de 1,4 million de dollars pour l'exercice terminé le 31 août 2005. Ces revenus sont principalement composés d'intérêts créditeurs et de dividendes reçus sur les placements à capital de risque et sur les titres négociables.

### **Rendement des placements**

Pour l'exercice terminé le 31 août 2006, le Fonds a généré un rendement négatif de ses placements. Le rendement annuel des actions de catégorie A a été un montant négatif de 13,48 %. Le groupe des homologues, soit des FIT qui, selon le suivi qu'en fait Globefund, représente la moyenne obtenue par les 119 FIT au Canada pour l'exercice terminé le 31 août 2006, a présenté un rendement négatif de 0,94 %. Le rendement du Fonds s'explique surtout par l'érosion de la valeur de certains titres détenus par le Fonds de même que par des charges d'exploitation normales. Le Fonds a subi plusieurs pertes de valeur dans des sociétés fermées au cours de l'exercice, ce qui a eu une incidence sur le rendement négatif. La réduction de la valeur de ces sociétés a été contrebalancée par l'augmentation du cours de certains titres négociés en Bourse et de la valeur du Fonds par suite d'opérations de financement majeures réalisées avec des tiers sans lien de dépendance, lesquelles ont donné lieu à la réévaluation des titres de certaines sociétés fermées émettrices détenus dans le portefeuille du Fonds. Les sociétés qui ont contribué de façon positive au rendement sont : Systems Xcellence (SXC-T), AnorMED Inc. (AOM-T), MethylGene Inc. (MYG-T) et NeuroMed Pharmaceuticals Inc. Au cours de l'exercice, le Fonds a partiellement ou complètement liquidé à profit ses positions dans AnorMED Inc. (AOM-T) (3,1 millions de dollars), dans Neurocrine Biosciences Inc. (NBIX-N) (4,1 millions de dollars) et dans Systems Xcellence Inc. (SXC-T) (10,3 millions de dollars). Les positions cédées à perte comprennent : Hemosol Corp. (montant négatif de 1,6 million de dollars), Migenix Inc. (montant négatif de 0,8 million de dollars) et Nexia Biotechnologies Inc. (montant négatif de 1,2 million de dollars), de même que Ellipsis Neurotherapeutics Inc. (montant négatif de 0,6 million de dollars) et IDx Inc. (montant négatif de 0,9 million de dollars) dans le cadre d'opérations relatives à des mesures prises par la société. Au cours de l'exercice, le Fonds a effectué des investissements subséquents d'environ 9,3 millions

de dollars dans Resonant Medical Technologies Inc., Targanta Therapeutics Corp., GeminX Biotechnologies Inc., Cytochroma Inc., NeuroMed Pharmaceuticals et ViOptix Canada Inc.

### **Charges d'exploitation et passif**

Sur une base absolue, les charges d'exploitation ont diminué au cours de l'exercice de 2006 lorsqu'on les compare à celles de l'exercice précédent. La moyenne quotidienne de l'actif net de l'exercice s'est établie à près de 43 millions de dollars de moins que celle de la période correspondante de 2005, en grande partie en raison de rachats nets de 18 millions de dollars effectués au cours de l'exercice. Par conséquent, les charges d'exploitation calculées en pourcentage de l'actif net du Fonds, tels que les frais de gestion et certains frais d'administration, ont diminué.

• • •

## OPÉRATIONS AVEC DES PERSONNES RELIÉES

Le gérant peut être présumé être une personne liée. Veuillez consulter la rubrique «Frais de gestion» qui indique quels honoraires ont été versés à ces personnes liées en 2006 et en 2005.

• • •

## ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

### **CHANGEMENT DE CONTRÔLE DU GÉRANT**

Le 14 décembre 2005, Fairway Asset Management Corp («Fairway», anciennement Impax Capital Corp.) a conclu une convention visant l'acquisition indirecte de la totalité des actions émises et en circulation de la CGDM, le gérant du Fonds. Les autorités de réglementation des valeurs mobilières ont approuvé ce changement en janvier 2006. La nouvelle direction de CGDM s'est engagée à améliorer le rendement du Fonds et y parviendra en se concentrant sur la réduction des frais d'exploitation et en rationalisant les initiatives du Fonds en matière de commercialisation et de placement.

### **PARTENARIAT ENTRE FAIRWAY ET JOVIAN**

En mai 2006, Jovian Capital Corporation («Jovian») a, par l'entremise de sa filiale en propriété exclusive, Jovian Asset Management Inc., acquis la totalité des actions de catégorie A et 49 % des actions de catégorie C de Fairway, la société mère de CGDM.

Jovian est une société de portefeuille et de gestion cotée à la Bourse de croissance TSX (JVN). Jovian a des participations dans diverses maisons de services financiers se spécialisant dans la gestion du patrimoine et d'actifs. Le groupe de sociétés Jovian exploite une organisation nationale de services financiers comptant des actifs de clients d'environ 12 milliards de dollars.

## FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le

rendement financier du Fonds au cours des cinq derniers exercices. Ces informations sont tirées des états financiers annuels vérifiés du Fonds.

### Valeur liquidative par action du Fonds :

Exercices terminés les 31 août	2006	2005	2004	2003	2002
<b>Valeur liquidative au début de l'exercice <sup>1)</sup></b>	<b>7,79 \$</b>	8,68 \$	10,10 \$	9,35 \$	11,16 \$
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DÉCOULANT DE L'EXPLOITATION :</b>					
Total des revenus	<b>0,04</b>	0,04	0,09	0,15	0,25
Total des charges	<b>(0,38)</b>	(0,35)	(0,45)	(0,43)	(0,44)
Gains réalisés (pertes réalisées) pour l'exercice	<b>(0,43)</b>	(0,17)	0,25	(0,77)	0,66
Gains latents (pertes latentes) pour l'exercice	<b>(0,25)</b>	(0,36)	(0,99)	1,91	(2,16)
<b>Total de l'augmentation (la diminution) découlant de l'exploitation <sup>2)</sup></b>	<b>(1,02)</b>	(0,84)	(1,10)	0,86	(1,69)
<b>Valeur liquidative à la fin de l'exercice <sup>1)</sup></b>	<b>6,74 \$</b>	7,79 \$	8,68 \$	10,10 \$	9,35 \$

<sup>1)</sup> La valeur liquidative est fondée sur le nombre réel d'actions en circulation de l'exercice considéré.

<sup>2)</sup> L'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice.

## RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

Exercices terminés les 31 août

	2006	2005	2004	2003	2002
Actif net (en milliers)	<b>192 407 \$</b>	239 685 \$	294 089 \$	344 042 \$	315 318 \$
Nombre d'actions en circulation <sup>1)</sup>	<b>28 534 252</b>	30 779 619	33 892 055	34 054 870	33 728 363
Ratio des frais de gestion <sup>2)</sup>	<b>4,84 %</b>	4,28 %	4,61 %	4,59 %	4,30 %
Taux de rotation du portefeuille <sup>3)</sup>	<b>12,93 %</b>	15,79 %	15,86 %	23,39 %	8,89 %
Ratio des frais d'opération <sup>4)</sup>	<b>0,07 %</b>	0,21 %	0,31 %	0,28 %	0,79 %
Cours ou valeur liquidative de clôture <sup>1)</sup>	<b>6,74 \$</b>	7,79 \$	8,68 \$	10,10 \$	9,35 \$

<sup>1)</sup> Données au dernier jour ouvrable de l'exercice indiqué.

<sup>2)</sup> Le ratio des frais de gestion comprend tous les frais, débours, impôts sur le capital et taxes sur les produits et services et est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen administré au cours de l'exercice.

<sup>3)</sup> Le taux de rotation du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeur du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux

de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opération payables par le Fonds sont élevés au cours d'un exercice, et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un Fonds.

<sup>4)</sup> Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres frais d'opération de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien au cours de l'exercice.

## FRAIS DE GESTION

Les frais de gestion correspondent à 3 % de la valeur liquidative quotidienne, et sont calculés et facturés à la fin de chaque mois. Les services que reçoit le Fonds en échange des frais de gestion comprennent les suivants, sans s'y limiter :

- fourniture de locaux et de personnel, préparation de l'information financière, commercialisation, services d'agent chargé de la tenue des registres, et d'agent de transferts et autres services administratifs à l'intention des actionnaires;
- sélection et supervision des conseillers en placements;
- contribution à la formulation et à la mise au point des objectifs de placement, restrictions, politiques et procédures du Fonds, ainsi qu'à la reconnaissance et à l'évaluation de placements admissibles potentiels, à la négociation des modalités rattachées aux placements et à la surveillance des résultats commerciaux et financiers des entreprises visées par les placements, et à la fourniture, au besoin, d'assistance et de conseils en gestion ayant trait à ces placements;
- préparation et dépôt des prospectus, des documents d'information, des avis et de tous les autres documents requis en vue des assemblées des actionnaires du Fonds.

## FRAIS D'ADMINISTRATION

Le Fonds a retenu les services de Talvest (LSVC) Inc. («Talvest») pour qu'elle lui fournisse ou fasse en sorte que lui soient fournis des services continus se rapportant à la commercialisation, à la tenue des registres, aux transferts et à d'autres services administratifs à l'intention des actionnaires. Les frais payables par le Fonds à Talvest pour les services que Talvest fournit au Fonds représentent 0,85 % par année de la valeur liquidative du Fonds, moins le montant des frais payables en contrepartie des services de gestion du portefeuille liquide.

• • •

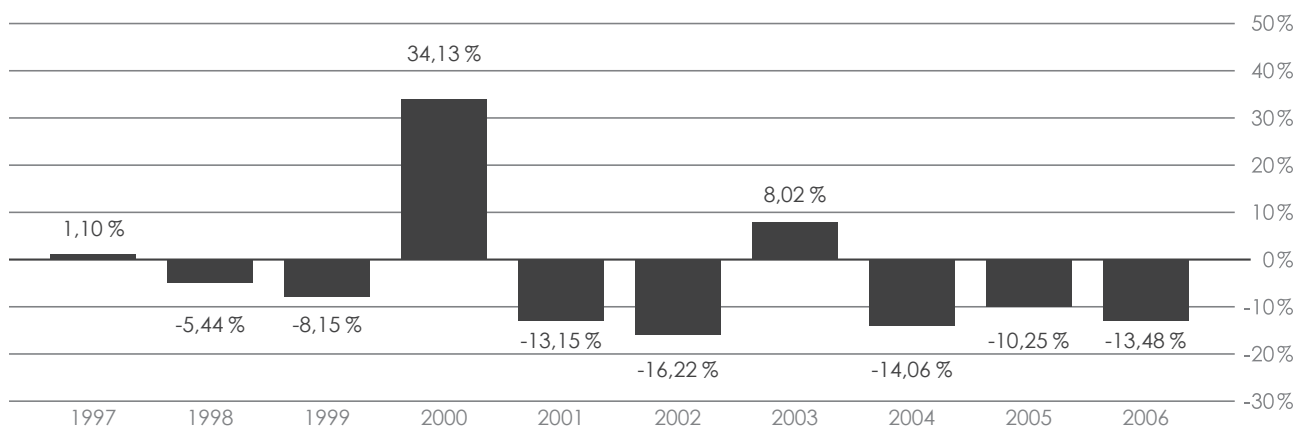
## RENDEMENT PASSÉ

L'information sur le rendement ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé du fond n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

## RENDEMENTS ANNUELS (EN POURCENTAGE)

Le graphique ci-dessous donne le rendement du Fonds pour les exercices terminés le 31 août pour chacun des exercices présentés. Le graphique indique, en pourcentage, comment la valeur d'un placement du Fonds effectué au 1<sup>er</sup> septembre (le premier jour de l'exercice du Fonds) aurait augmenté ou diminué au 31 août (le dernier jour de l'exercice du Fonds).

## FONDS DE DÉCOUVERTES MÉDICALES CANADIENNES INC.



• • •

### RENDEMENTS COMPOSÉS ANNUELS

Le tableau suivant présente un sommaire des rendements composés annuels pour les périodes terminées le 31 août 2006. À titre comparatif, le tableau donne également les rendements composés annuels moyens du secteur des FIT, tels

que postés à l'adresse [www.globefund.com](http://www.globefund.com), pour les mêmes périodes. Le rendement moyen du secteur des FIT constitue l'indice général du marché des valeurs mobilières le plus représentatif puisqu'il inclut tous les FIT de l'Ontario.

Fonds	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Fonds de Découvertes Médicales Canadiennes inc.	- 13,48 %	- 12,61 %	- 9,59 %	- 4,70 %	- 3,26 %
Secteur des FIT – Rendement moyen*	- 0,94 %	0,19 %	- 4,04 %	0,50 %	S.O.

\* Source : données en date du 31 août 2006 tirées du site [www.globefund.com](http://www.globefund.com).

### SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS

Le tableau qui suit présente un sommaire du portefeuille de placements du Fonds au 31 août 2006 (en milliers de dollars).

Classement des placements	Juste valeur des placements	Pourcentage de la valeur liquidative
Découverte et mise au point de médicaments	83 746	43,6 %
Matériel et instruments médicaux	38 275	19,9 %
Prestation de soins de santé et technologie de l'information	18 562	9,6 %
Propriété intellectuelle et premiers stades de démarrage	21 968	11,4 %
	162 551	84,5 %

## 25 PRINCIPAUX TITRES EN PORTEFEUILLE EN POURCENTAGE DU TOTAL DE L'ACTIF NET

Placement	Catégorie
Liquidités et placements à court terme	Liquidités et placements à court terme
Systems Xcellence Inc.	Prestation de soins de santé et technologie de l'information
GeminX Biotechnologies Inc.	Découverte et mise au point de médicaments
University Medical Discoveries Inc.	Propriété intellectuelle et premiers stades de démarrage
Viron Therapeutics Inc.	Découverte et mise au point de médicaments
ActivBiotics (Ontario) Inc.	Découverte et mise au point de médicaments
Ambit Bioscience (Canada) Corporation	Découverte et mise au point de médicaments
Praxim SA	Matériel et instruments médicaux
Tm Bioscience Corporation	Matériel et instruments médicaux
MedTech Partners Inc.	Propriété intellectuelle et premiers stades de démarrage
Xillix Ltd.	Matériel et instruments médicaux
MedInnova Partners Inc.	Propriété intellectuelle et premiers stades de démarrage
Resonant Medical Technologies Inc.	Matériel et instruments médicaux
PainCeptor Pharma (Ontario) Corporation	Découverte et mise au point de médicaments
NeuroMed Pharmaceuticals Ltd.	Découverte et mise au point de médicaments
Twinstrand Therapeutics Inc.	Découverte et mise au point de médicaments
Targanta Therapeutics Inc., Actions privilégiées et actions ordinaires	Découverte et mise au point de médicaments
IsoTis S.A.	Matériel et instruments médicaux
Renovis Inc.	Matériel et instruments médicaux
Trillium Therapeutics Inc.	Découverte et mise au point de médicaments
Protiva Biotherapeutics, Actions privilégiées	Matériel et instruments médicaux
Excel-Tech Ltd.	Matériel et instruments médicaux
AdipoGenix (Canada) Inc., Débenture convertible 8 %	Découverte et mise au point de médicaments
PharmAthene Canada Inc., Actions privilégiées	Découverte et mise au point de médicaments
Cytochroma Inc., Actions privilégiées	Découverte et mise au point de médicaments
<b>25 principaux titres en portefeuille en pourcentage du total de l'actif net</b>	<b>83,2 %</b>

Le sommaire du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du Fonds. Il est possible d'obtenir une mise à jour trimestrielle de ce sommaire en composant le 1-866-299-7929,

en nous écrivant à BCE Place, 181, Bay Street, Bureau 3740, C.P. 750, Toronto (Ontario) M5J 2T3, ou en visitant notre site à l'adresse [www.cmdf.com/fr](http://www.cmdf.com/fr).

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La responsabilité des états financiers ci-joints du Fonds de Découvertes Médicales Canadiennes inc. (le «Fonds») incombe à la direction. Ces états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada à l'aide de l'information disponible et comprend certains montants qui sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction.

La direction a conçu et maintient un système de contrôles internes pour fournir l'assurance raisonnable que la totalité des actifs sont préservés et pour produire une information financière pertinente et fiable en temps opportun, y compris les états financiers ci-joints.

Le conseil d'administration délègue ses tâches à l'égard des états financiers principalement à son comité de vérification et d'évaluation, qui est composé de membres du conseil d'administration.

La responsabilité d'établir la valeur de l'actif net du Fonds, y compris la valeur liquidative des actions de catégorie A du Fonds, de même que de rencontrer la direction et les vérificateurs externes pour réviser les états financiers et les résultats des travaux de vérification, incombe au comité. Les vérificateurs externes ont un accès sans restriction au comité de vérification et d'évaluation. Le comité de vérification procède aussi à la nomination ou à la reconduction de la nomination des vérificateurs externes, sous réserve d'un examen par le conseil d'administration et de l'approbation des actionnaires.

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration et ont été vérifiés par Ernst & Young s.r.l., comptables agréés, au nom des actionnaires. Le rapport des vérificateurs précise la portée de leur vérification et leur opinion sur les états financiers.



Steven J. Hawkins  
Président et chef de la direction  
Corporation de la gestion de  
la découverte médicale

Le 10 octobre 2006



Jason Mackey  
Directeur des finances  
Corporation de la gestion de  
la découverte médicale

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux actionnaires du Fonds de Découvertes Médicales Canadiennes inc.

Nous avons vérifié les états du portefeuille de placements du Fonds de Découvertes Médicales Canadiennes inc. au 31 août 2006 et les bilans aux 31 août 2006 et 2005 ainsi que les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par

sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle du portefeuille de placements au 31 août 2006 et de la situation financière du Fonds aux 31 août 2006 et 2005 ainsi que des résultats de son exploitation, de l'évolution de son actif net et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Ernst & Young s.r.l.*

Toronto (Canada)  
Le 10 octobre 2006

Comptables agréés

## BILANS

Aux 31 août  
[en milliers de dollars, sauf les données et les montants par action]

	2006	2005
<b>ACTIF</b>		
Placements à capital de risque, à la juste valeur estimative	162 551 \$	217 164 \$
Titres négociables, à la juste valeur estimative	30 289	21 023
Trésorerie	765	1 677
Intérêts courus à recevoir	65	-
Charges payées d'avance et autres débiteurs	123	739
Souscriptions à recevoir	-	5
Montants à recevoir pour actifs de portefeuille vendus	-	870
Impôts à recevoir	-	8
<b>Total de l'actif</b>	<b>193 793</b>	<b>241 486</b>
<b>PASSIF</b>		
Charges à payer	1 199	1 552
Rachats à payer	103	199
Impôts à payer	25	-
Autres passifs cumulés	59	50
<b>Total du passif</b>	<b>1 386</b>	<b>1 801</b>
<b>Actif net</b>	<b>192 407 \$</b>	<b>239 685 \$</b>
<b>Actions de catégorie A en circulation</b>	<b>28 534 252</b>	<b>30 779 619</b>
<b>Valeur liquidative par action de catégorie A</b>	<b>6,74 \$</b>	<b>7,79 \$</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration,



Administrateur  
Gordon A. McMillan



Administrateur  
Steven J. Hawkins

## ÉTATS DES RÉSULTATS

Exercices terminés les 31 août  
[en milliers de dollars, sauf les données et les montants par action]

	2006	2005
<b>REVENUS DE PLACEMENT</b>		
Intérêts créditeurs liés aux titres négociables	<b>862 \$</b>	880 \$
Intérêts créditeurs liés aux placements à capital de risque	<b>157</b>	539
Revenu de dividende	<b>234</b>	-
Autres revenus	<b>73</b>	21
	<b>1 326</b>	1 440
<b>CHARGES</b>		
Frais de gestion <sup>[note 1]</sup>	<b>7 208</b>	8 583
Honoraires d'administration <sup>[note 1]</sup>	<b>2 019</b>	2 434
Honoraires des vérificateurs et honoraires connexes	<b>308</b>	230
Frais juridiques	<b>296</b>	266
Coûts de préparation de l'information financière à fournir aux actionnaires	<b>286</b>	251
Jetons de présence et charges liées aux administrateurs	<b>121</b>	62
Droits de garde	<b>48</b>	19
Recouvrement d'impôts sur le capital	<b>(11)</b>	(173)
Autres charges	<b>564</b>	-
	<b>10 839</b>	11 672
<b>Perte d'exploitation nette avant impôts sur le revenu</b>	<b>(9 513)</b>	(10 232)
Recouvrement d'impôts sur le revenu <sup>[note 4]</sup>	-	(56)
<b>Perte d'exploitation nette</b>	<b>(9 513)</b>	(10 176)
Perte nette réalisée sur les placements à capital de risque	<b>(12 665)</b>	(5 659)
Variation nette de la moins-value latente des placements à capital de risque	<b>(7 289)</b>	(11 881)
<b>Perte nette de placements</b>	<b>(19 954)</b>	(17 540)
<b>Diminution de l'actif net d'exploitation</b>	<b>(29 467) \$</b>	(27 716) \$
<b>Diminution de l'actif net d'exploitation par action de catégorie A</b>	<b>(1,01)</b>	(0,86)

Voir les notes afférentes aux états financiers.

## ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercices terminés les 31 août  
[en milliers de dollars]

	2006	2005
<b>Diminution de l'actif net d'exploitation</b>	<b>(29 467) \$</b>	<b>(27 716) \$</b>
<b>Opérations portant sur les capitaux propres</b>		
Produit de l'émission d'actions de catégorie A <sup>[note 3]</sup>	<b>1 918</b>	5 103
Montants payés pour les actions de catégorie A rachetées <sup>[note 3]</sup>	<b>(19 466)</b>	(31 215)
Commissions et autres frais d'émission d'actions de catégorie A	<b>(263)</b>	(576)
	<b>(17 811)</b>	(26 688)
<b>Diminution de l'actif net pour l'exercice</b>	<b>(47 278)</b>	(54 404)
<b>Actif net au début de l'exercice</b>	<b>239 685</b>	294 089
<b>Actif net à la fin de l'exercice</b>	<b>192 407 \$</b>	<b>239 685 \$</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

## ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices terminés les 31 août  
[en milliers de dollars]

	2006	2005
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Perte d'exploitation nette	<b>(9 513) \$</b>	(10 176) \$
Variation nette des soldes hors caisse du fond de roulement liés à l'exploitation	<b>1 044</b>	930
<b>Flux de trésorerie d'exploitation</b>	<b>(8 469)</b>	(9 246)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Produit de l'émission d'actions de catégorie A	<b>1 918</b>	5 103
Montants payés pour les actions de catégorie A rachetées	<b>(19 466)</b>	(31 215)
Commissions et autres frais d'émission d'actions payés	<b>(263)</b>	(576)
<b>Flux de trésorerie de financement</b>	<b>(17 811)</b>	(26 688)
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Produit de la cession de placements à capital de risque	<b>50 966</b>	25 626
Acquisition de placements à capital de risque	<b>(16 308)</b>	(46 779)
Produit de la cession de titres négociables	<b>30 535</b>	154 475
Acquisition de titres négociables	<b>(39 825)</b>	(96 300)
<b>Flux de trésorerie d'investissement</b>	<b>25 368</b>	37 022
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de l'exercice</b>	<b>(912)</b>	1 088
Trésorerie au début de l'exercice	<b>1 677</b>	589
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>765 \$</b>	<b>1 677 \$</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

## ÉTAT DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS

Au 31 août 2006

[en milliers de dollars, sauf les montants par action]

Placements à capital de risque	Date d'échéance/ Date d'expiration	Valeur nominale/ nombre d'actions	%	\$
<b>Découverte et développement de médicaments - au coût</b>				
2056273 Ontario Inc., actions ordinaires		75		<b>2 708</b>
ActivBiotics (Ontario) Inc., actions de catégorie A avec droit de vote		40		-
ActivBiotics (Ontario) Inc., actions privilégiées de catégorie C sans droit de vote		9 727 626		<b>6 179</b>
AdipoGenix (Canada) Inc., actions ordinaires		10		-
AdipoGenix (Canada) Inc., débenture convertible à 8 %	payable à vue	3 040 750		<b>3 041</b>
Adavance Technologies Inc., actions privilégiées de catégorie A		3 290 514		<b>1 810</b>
Adavance Technologies Inc., bons de souscription	2014-31-01	3 161 874		-
Aegera Therapeutics Inc., actions privilégiées de catégorie A		4 615 510		<b>4 970</b>
Aegera Therapeutics Inc., actions privilégiées de catégorie D		414 106		<b>365</b>
Aegera Therapeutics Inc., actions ordinaires		441 113		<b>238</b>
Ambit Bioscience (Canada) Corporation, actions de catégorie A		4		-
Ambit Bioscience (Canada) Corporation, actions de catégorie C		11 628 107		<b>6 081</b>
Cytochroma Inc., actions privilégiées de catégorie A		700 000		<b>700</b>
Cytochroma Inc., actions privilégiées de catégorie B		400 000		<b>1 000</b>
Cytochroma Inc., débenture convertible à 12 %	2006-12-10	1 452 000		<b>1 452</b>
GeminX Biotechnologies Inc., actions privilégiées de catégorie B		945 274		<b>1 189</b>
GeminX Biotechnologies Inc., actions privilégiées de série A		7 136 641		<b>8 505</b>
GeminX Biotechnologies Inc., bons de souscription (variées jusqu'au 2014-06-08)		408 117		-
Inimex Pharmaceuticals Inc., actions avec droit de vote spécial		4 900 038		-
Inimex Pharmaceuticals Inc., débenture convertible à 12 %	2007-29-06	500 000		<b>500</b>
Inimex Veterinary Research Ltd., actions privilégiées de catégorie A		4 900 038		<b>2 000</b>
MethylGene Inc., actions ordinaires		709 699		<b>2 900</b>
NeuroMed Pharmaceuticals Ltd., actions avec droit de vote spécial		2 693 835		-
NeuroMed Pharmaceuticals Ltd., actions échangeables de série B-1		160 057		<b>571</b>
NeuroMed Pharmaceuticals Ltd., actions échangeables de série B-2		120 043		<b>429</b>

Placements à capital de risque	Date d'échéance/ Date d'expiration	Valeur nominale/ nombre d'actions	%	\$
<b>Découverte et développement de médicaments - au coût (suite)</b>				
NeuroMed Pharmaceuticals Ltd., actions échangeables de série C-1		625 000		<b>818</b>
NeuroMed Pharmaceuticals Ltd., actions échangeables de série C-2		543 478		<b>784</b>
NeuroMed Pharmaceuticals Ltd., actions de série D avec droit de vote spécial		1 232 713		<b>1 988</b>
NeuroMed Pharmaceuticals Ltd., actions ordinaires échangeables		12 544		<b>2</b>
NeuroMed Pharmaceuticals Inc., actions de série B-1 avec droit de vote spécial		160 057		-
NeuroMed Pharmaceuticals Inc., actions de série B-2 avec droit de vote spécial		120 043		-
NeuroMed Pharmaceuticals Inc., actions de série C-1 avec droit de vote spécial		625 000		-
NeuroMed Pharmaceuticals Inc., actions de série C-2 avec droit de vote spécial		543 478		-
NeuroMed Pharmaceuticals Inc., actions de série D avec droit de vote spécial		1 232 713		-
NeuroMed Pharmaceuticals Inc., actions canadiennes avec droit de vote spécial		12 544		-
NPS Pharmaceuticals Inc., actions ordinaires		6 900		<b>105</b>
NPS Pharmaceuticals Inc., options (\$ CA)	2009-15-04	1 296		-
NPS Pharmaceuticals Inc., options (\$ US)	(variées jusqu'au 2013-13-06)	27 000		-
Nysa Membrane Technologies Inc., actions privilégiées de catégorie A		13 055		<b>600</b>
PainCeptor Pharma Corp., actions de catégorie A avec droit de vote spécial		5 973 333		-
PainCeptor Pharma Corp., actions de catégorie B avec droit de vote spécial		4 177 154		-
PainCeptor Pharma Corp., actions de catégorie C avec droit de vote spécial		1 388 418		-
PainCeptor Pharma (Ontario) Corporation, actions privilégiées de catégorie A échangeables		5 973 333		<b>2 261</b>
PainCeptor Pharma (Ontario) Corporation, actions privilégiées de catégorie B échangeables		4 177 154		<b>1 739</b>
PainCeptor Pharma (Ontario) Corporation, actions privilégiées de catégorie C échangeables		1 388 418		<b>526</b>
PharmAthene Canada Inc., actions privilégiées de catégorie C sans droit de vote		2 591 654		<b>2 907</b>
PharmAthene Canada Inc., débenture convertible à 8 %	2007-13-07	2 000 000		<b>2 275</b>
PharmAthene Canada Inc., bons de souscription	2014-10-17	1 243 994		-
Protiva Biotherapeutics, actions privilégiées de catégorie A, série 1		8 999 995		<b>1 801</b>

Placements à capital de risque	Date d'échéance/ Date d'expiration	Valeur nominale/ nombre d'actions	%	\$
<b>Découverte et développement de médicaments - au coût (suite)</b>				
Protiva Biotherapeutics, actions privilégiées de catégorie A, série 2		5 999 994		<b>1 201</b>
Protiva Biotherapeutics, actions privilégiées de catégorie A, série 5		1 099 991		<b>220</b>
Protiva Biotherapeutics, débenture convertible à 15 %	2006-30-11	900 000		<b>900</b>
Protiva Biotherapeutics, billet à 15 %	2006-30-11	378 666		<b>379</b>
Protiva Biotherapeutics, billet à 18 %	2007-31-05	750 000		<b>750</b>
Protiva Biotherapeutics, bons de souscription	2006-31-08	1 642 856		-
Star Bio Investments Inc., actions ordinaires		158 580		<b>3 960</b>
Targanta Therapeutics Inc., actions privilégiées de catégorie A échangeables		1 375 758		<b>1 250</b>
Targanta Therapeutics Inc., actions privilégiées de catégorie B échangeables		1 831 050		<b>1 000</b>
Targanta Therapeutics Inc., actions ordinaires		500 000		<b>1 000</b>
Targanta Therapeutics Inc., billet convertible à 8 %, (\$ CA)	2006-24-10	291 250		<b>291</b>
Targanta Therapeutics Inc., billet convertible à 8 %, (\$ US)	2006-24-10	1 750 000		<b>2 043</b>
Targanta Therapeutics Corp., actions avec droit de vote spécial, série A		1 375 758		-
Targanta Therapeutics Corp., actions avec droit de vote spécial, série B		1 831 050		-
Targanta Therapeutics Corp., actions ordinaires avec droit de vote spécial		500 000		-
Transition Therapeutics Inc., actions ordinaires		3 686 967		<b>2 048</b>
Trillium Therapeutics Inc., actions privilégiées de catégorie A		1 879 700		<b>2 500</b>
Trillium Therapeutics Inc., actions ordinaires		1 000 000		<b>770</b>
Trillium Therapeutics Inc., bons de souscription	(variées jusqu'au 2008-19-12)	563 910		-
Twinstrand Therapeutics Inc., actions privilégiées de catégorie C, série 1		886 330		<b>1 343</b>
Twinstrand Therapeutics Inc., actions privilégiées de catégorie D, série 1		125 190		<b>162</b>
Twinstrand Therapeutics Inc., actions privilégiées de catégorie C, série 2		1 377 779		<b>2 480</b>
Twinstrand Therapeutics Inc., actions privilégiées de catégorie D, série 2		110 000		<b>99</b>
Twinstrand Therapeutics Inc., bons de souscription	(variées jusqu'au 2009-31-05)	754 703		-
Viron Therapeutics Inc., actions privilégiées de catégorie A		997 729		<b>7 004</b>
<b>Découverte et développement de médicaments - au coût</b>			<b>47,2</b>	<b>89 844</b>
Moins-value latente				<b>(6 098)</b>
<b>Découverte et développement de médicaments - à la juste valeur estimative</b>			<b>51,5</b>	<b>83 746</b>

Placements à capital de risque	Date d'échéance/ Date d'expiration	Valeur nominale/ nombre d'actions	%	\$
<b>Matériel et systèmes médicaux - au coût</b>				
Agrisoma Biosciences, actions ordinaires		673 638		2 164
Excel-Tech Ltd., actions ordinaires		1 352 465		3 000
IsoTis S.A., actions ordinaires		2 956 638		8 065
Praxim SA, actions privilégiées, série 1		191 556		5 000
Praxim SA, actions privilégiées, série 2		130 000		1 442
Renovis Inc., actions ordinaires		202 548		2 712
Resonant Medical Inc., actions privilégiées, série A		235 849		500
Resonant Medical Technologies Inc., actions de catégorie A échangeables		1 179 245		2 500
Resonant Medical Technologies Inc., actions privilégiées de catégorie B échangeables		797 872		1 875
SMC Ventures Inc., actions ordinaires de catégorie A		622 450		-
Spectral Diagnostics Inc., actions ordinaires		196 078		500
Spectral Diagnostics Inc., actions ordinaires subalternes		2 045 918		962
Spectral Diagnostics Inc., billet à coupon zéro	2010-31-12	1 156 250		962
Spectral Diagnostics Inc., bons de souscription, prix d'exercice de 0,47 \$	2011-08-06	231 250		-
Tm Bioscience Corporation, actions ordinaires		5 828 264		8 381
Tm Bioscience Corporation, actions ordinaires à dividende différé		540		-
Tm Bioscience Corporation, options (variées jusqu'au 2010-01-02)		12 424		-
Tm Bioscience Corporation, bons de souscription (variées jusqu'au 2007-12-11)		1 421 919		-
ViOptix Inc., actions privilégiées, série X		1		-
ViOptix Canada Inc., actions privilégiées de catégorie C		9 104 524		3 385
ViOptix Canada Inc., débenture convertible à 8 %	2014-11-10	1 991 700		1 992
ViOptix Canada Inc., billet à 12 %	2006-10-09	75 000		84
ViOptix Canada Inc., actions de catégorie A avec droit de vote		400		-
Xillix Ltd., débenture convertible à taux variable	2010-31-12	5 000 000		5 000
<b>Matériel et systèmes médicaux - au coût</b>			<b>25,5</b>	<b>48 524</b>
Moins-value latente				(10 249)
<b>Matériel et systèmes médicaux - à la juste valeur estimative</b>			<b>23,6</b>	<b>38 275</b>
<b>Prestation des soins de santé et technologie de l'information - au coût</b>				
Lifemark Health, parts de société en commandite		33 030		330
Network Health Inc., actions ordinaires de catégorie A		707 681		1 283
Network Health Inc., actions ordinaires de catégorie B		707 681		-
Systems Xcellence Inc., actions ordinaires		1 035 086		4 002
<b>Prestation des soins de santé et technologie de l'information - au coût</b>			<b>2,9</b>	<b>5 615</b>
Moins-value latente				12 947
<b>Prestation des soins de santé et technologie de l'information - à la juste valeur estimative</b>			<b>11,4</b>	<b>18 562</b>

Placements à capital de risque	Date d'échéance/ Date d'expiration	Valeur nominale/ nombre d'actions	%	\$
<b>Propriété intellectuelle et premiers stades de démarrage - au coût</b>				
LPBP Inc., actions ordinaires de catégorie A		350 331		-
MedInnova Partners Inc., actions ordinaires		50 000		-
MedInnova Partners Inc., actions privilégiées de catégorie B		10 500 000		<b>10 500</b>
MedTech Partners Inc., actions ordinaires		50 000		-
MedTech Partners Inc., actions privilégiées de catégorie A sans droit de vote		13 000 000		<b>13 000</b>
MEF Finance Corp., actions ordinaires		50		<b>50</b>
Neuroscience Development Inc., actions ordinaires		50 000		-
Neuroscience Development Inc., actions privilégiées de catégorie A		1 700 000		<b>1 700</b>
T2C2/Bio, parts de société en commandite		5 000		<b>4 931</b>
University Medical Discoveries Inc., actions ordinaires		1 000 000		-
University Medical Discoveries Inc., actions privilégiées sans droit de vote		149 000 000		<b>14 900</b>
Working Ventures CMDF Queen's Scientific Breakthrough Fund Inc., actions privilégiées de catégorie A		137 952		<b>1 380</b>
<b>Propriété intellectuelle et premiers stades de démarrage - au coût</b>			<b>24,4</b>	<b>46 461</b>
Moins-value latente				<b>(24 493)</b>
<b>Propriété intellectuelle et premiers stades de démarrage - à la juste valeur estimative</b>			<b>13,5</b>	<b>21 968</b>
<b>Placements à capital de risque - au coût</b>			<b>100,0</b>	<b>190 444</b>
Moins-value latente des placements à capital de risque				<b>(27 893)</b>
<b>Placements à capital de risque - à la juste valeur estimative<sup>11</sup></b>			<b>100,0</b>	<b>162 551</b>
<b><sup>11</sup>Les placements à capital de risque - à la juste valeur estimative comprennent :</b>				
Sociétés ouvertes				<b>36 283</b>
Sociétés fermées				<b>126 268</b>
				<b>162 551</b>

	Coût	Valeur nominale	Juste valeur
Titres négociables	\$	\$	\$
<b>PLACEMENTS À COURT TERME</b>			
<b>Émetteur</b>			
<b>Fonds de placement à court terme Lancaster*</b>	30 289	30 289	<b>30 289</b>
<b>Total des titres négociables - à la juste valeur estimative</b>	30 289	30 289	<b>30 289</b>
<b>Total des placements - à la juste valeur estimative</b>			<b>192 840</b>
Autres actifs [composés de la trésorerie, des débiteurs, des charges payées d'avance, moins les passifs]			<b>(433)</b>
<b>Actif net</b>			<b>192 407</b>

\* Le placement de Fonds de placement à court terme Lancaster porte intérêt à des taux variables fondés sur le rendement réel et est rachetable à vue. Au cours de 2006, le taux d'intérêt sur le placement à court terme se situait entre 2,63 % et 4,28 %.

Voir les notes afférentes aux états financiers.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)  
31 août 2006

## 1 CONSTITUTION ET ACTIVITÉS DU FONDS

Le Fonds de Découvertes Médicales Canadiennes inc. (le «Fonds») est un fonds de placement à capital de risque dont l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada (le «promoteur») est le promoteur. Le Fonds est une société de fonds de placement de travailleurs aux termes de la Loi sur les fonds communautaires d'investissement dans les petites entreprises (la «Loi de l'Ontario») et est établi à titre de société agréée à capital de risque de travailleurs en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) (la «Loi de l'impôt»). Le Fonds est un fonds admissible en vertu de la Labour-Sponsored Venture Capital Corporations Act (Saskatchewan) (la «Loi de la Saskatchewan»). En vertu des dispositions législatives fédérales et de certaines dispositions législatives provinciales, le Fonds est assujéti à des restrictions en matière de placement.

Le principal objectif du Fonds est d'atteindre une appréciation du capital à long terme au moyen de placements dans des entreprises canadiennes admissibles du secteur des sciences de la santé, et l'accent est mis sur des sociétés qui entament la commercialisation de leurs recherches ou la mise au point d'un nouveau produit. Le Fonds cherche à atteindre ses objectifs en matière de placement au moyen de certaines stratégies d'investissement.

### CONVENTIONS DE GESTION ET D'ADMINISTRATION

Fairway Asset Management Corp. («Fairway», auparavant Impax Capital Corp.) a acquis indi-

rectement toutes les actions émises et en circulation de Corporation de la gestion de la découverte médicale («CGDM»), le gérant du Fonds, (le «gérant»), et est devenue le seul actionnaire du gérant en janvier 2006. En mai 2006, Jovian Capital Corporation («Jovian») a acquis une participation minoritaire indirecte dans CGDM par l'entremise de sa filiale en propriété exclusive, Jovian Asset Management Inc., lorsqu'elle a acquis la totalité des actions de catégorie A et 49 % des actions de catégorie C de Fairway. Jovian est une société de portefeuille et de gestion cotée à la Bourse de croissance TSX (JVN) qui a des participations dans diverses maisons de services financiers se spécialisant dans la gestion du patrimoine et d'actifs. Le groupe de sociétés Jovian exploite une organisation nationale de services financiers.

Le Fonds a retenu les services de CGDM à titre de gérant du Fonds en vertu d'une convention de gestion datée du 1er décembre 2004 (la «convention de gestion»). La convention de gestion a une durée initiale de dix ans et se renouvelle automatiquement de périodes d'une année successives à chaque anniversaire de la convention. L'une ou l'autre partie peut résilier les prolongations automatiques sur préavis écrit à l'autre partie. Le gérant a le droit de recevoir des honoraires de 3 % sur la valeur quotidienne moyenne de l'actif net du Fonds, calculés et versés mensuellement à terme échu. Les services reçus en contrepartie des frais de gestion comprennent les services habituellement requis en ce qui a trait à l'exploitation quotidienne et à la gestion des activités du Fonds.

Le gérant reçoit également des honoraires fondés sur le rendement correspondant à 25 % du revenu réalisé gagné de chaque société de portefeuille, calculés à la fin de chaque trimestre du Fonds relativement au revenu réalisé reçu

au cours du trimestre en question. Avant que des honoraires fondés sur le rendement ne soient gagnés en ce qui a trait à la cession partielle ou totale d'une société du portefeuille donnée, le Fonds doit d'abord avoir récupéré un montant correspondant à la totalité des espèces investies par le Fonds dans cette société du portefeuille. Avant que ne soient versés des honoraires fondés sur le rendement, le revenu du portefeuille à la fin d'un trimestre donné doit dépasser le seuil calculé à la fin du trimestre en question. Si, après le versement de ces honoraires fondés sur le rendement, le revenu du portefeuille à ce moment était réduit sous le seuil calculé à la fin de ce trimestre, alors le montant des honoraires fondés sur le rendement qui seraient versés à ce moment serait limité au montant qui permettrait au revenu du portefeuille d'atteindre le seuil calculé à la fin du trimestre.

Aux fins des honoraires fondés sur le rendement :

Le Fonds est réputé avoir acquis i) chaque placement dans une société du portefeuille détenu au 30 novembre 2004 pour une contrepartie au comptant égale à sa juste valeur au 30 novembre 2004, comme l'a déterminé le comité d'évaluation du Fonds; et ii) chaque placement dans une société du portefeuille après le 30 novembre 2004 moyennant le montant au comptant réel investi.

Le **«revenu réalisé»** correspond au montant par lequel la totalité des liquidités (déduction faite des commissions et des autres frais) reçues par le Fonds relativement à chaque société du portefeuille dépasse le placement au comptant du Fonds dans la société du portefeuille en question;

Une **«société du portefeuille»** signifie une entreprise dans laquelle le Fonds a fait un placement qui est compris dans le portefeuille de placements à capital de risque du Fonds;

Le **«revenu de portefeuille»** signifie la totalité des distributions ou du revenu reçus ou à recevoir par le Fonds, ainsi que la totalité des gains et pertes réalisés et latents sur les placements dans toutes les sociétés du portefeuille après le 30 novembre

2004, moins toutes les commissions fondées sur le rendement versées après le 30 novembre 2004;

Le **«seuil»** correspond à la somme de tous les montants minimums trimestriels après le 30 novembre 2004. Le **«montant minimum trimestriel»** est, pour un trimestre donné, le montant du revenu de portefeuille qui, une fois annualisé, dégagerait un rendement selon le plus élevé entre 6 % et la moyenne du taux obligataire sur cinq ans du gouvernement du Canada le premier jour du trimestre et les 11 trimestres le précédant immédiatement, du montant quotidien moyen investi dans le portefeuille de placements à capital de risque.

Aucun montant au titre des honoraires fondés sur le rendement n'a été versé ou est à payer au gérant pour l'exercice terminé le 31 août 2006.

Le Fonds a retenu les services de Talvest (LSVC) Inc. (l'«administrateur») aux termes d'une convention d'administration (la «convention d'administration») afin de fournir des services continus de marketing, de tenue des registres, d'agent de transfert et autres services d'administration aux actionnaires (y compris les frais liés à l'impression et à la mise à la poste du prospectus annuel) et la préparation de l'information financière à fournir aux actionnaires. La convention prend fin le 31 décembre 2006. L'administrateur reçoit des honoraires calculés et imputés mensuellement fondés sur des frais annuels représentant 0,85 % de la valeur de l'actif net du Fonds, moins les honoraires versés pour l'administration du portefeuille d'avoirs liquides du Fonds. En date du 15 janvier 2003, le Fonds a retenu Gestion de Placements TD Inc. pour administrer le portefeuille d'avoirs liquides du Fonds en contrepartie d'honoraires de 0,05 % de sa valeur marchande.

## **ADMISSIBILITÉ AU FONDS D'INVESTISSEMENT AXÉ SUR LA RECHERCHE**

Le Fonds a émis des actions de catégorie A à titre de fonds d'investissement axé sur la recherche («FIAR») en vertu de la Loi de l'Ontario pour l'année d'imposition 2006. Le crédit d'impôt de

5 % relatif à un FIAR est applicable aux achats d'actions de catégorie A, en plus du crédit d'impôt provincial de 15 %. En raison de l'émission d'actions de catégorie A à titre de FIAR, le Fonds doit détenir au moins 50 % de ses placements, mesurés au coût exprimé en pourcentage de son capital disponible aux fins d'investissement (au sens de la Loi de l'Ontario), dans des placements dans des entreprises de recherche déterminées. Un placement dans une entreprise de recherche déterminée désigne généralement un placement dans une entreprise qui engage au moins 50 % de l'ensemble de ses dépenses en recherche scientifique et en développement expérimental dans un établissement permanent au Canada.

## 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

### PLACEMENTS À CAPITAL DE RISQUE

Les placements à capital de risque sont constatés à la juste valeur estimative qui est déterminée en fonction de la continuité des activités ou, le cas échéant, en supposant une cession ordonnée sur une période de temps raisonnable. Le processus d'évaluation utilise, dans la mesure du possible, des mesures objectives, mais il demeure fondé sur des hypothèses et comprend des incertitudes inhérentes. Les valeurs réelles qui seront obtenues lorsque le Fonds cèdera ultimement un placement différeront des estimations actuelles de la juste valeur et les différences peuvent être importantes.

Les positions, placements et opérations spécifiques concernant les instruments dérivés qui ne sont pas visés ci-dessous seront évalués conformément aux principes énoncés dans le Règlement 81-102.

#### **Sociétés ouvertes**

Des placements à capital de risque dans des titres ayant une valeur à la cote, qui sont négociés sur une Bourse reconnue, et qui ne font pas autrement l'objet de restrictions ou de négociations restreintes, sont constatés à des valeurs fondées

sur les cours du marché à la date du bilan. Les bons de souscription et les options visant l'achat de titres supplémentaires de sociétés ouvertes sont évalués selon des modèles d'évaluation financière largement acceptés. Les achats et les ventes de placements dans des sociétés ouvertes sont constatés à la date de l'opération.

#### **Sociétés fermées**

Des placements à capital de risque dans des titres n'ayant pas de valeur à la cote («sociétés fermées») sont initialement constatés au coût. Ils sont réévalués si une valeur différente est établie en fonction d'une importante opération indépendante. Les bons de souscription et les options visant l'achat de titres supplémentaires dans des sociétés fermées sont évalués à leur coût initial. Lorsque le rendement d'un placement varie à la baisse par rapport aux prévisions du Fonds, il est amorti à la juste valeur estimative, le cas échéant.

Le processus d'évaluation des placements à capital de risque pour lesquels il n'existe aucun marché publié est inévitablement fondé sur des incertitudes inhérentes, et les valeurs en découlant peuvent différer des valeurs qui auraient été utilisées si un marché facile existait pour les placements à capital de risque.

Les acquisitions et cessions de placements dans des sociétés fermées sont comptabilisées à la date à laquelle le Fonds obtient le droit légal de demander les titres acquis ou de recouvrer le produit de la cession.

#### **Titres d'emprunt et titres convertibles**

Les titres convertibles sont généralement évalués au montant le plus élevé entre le montant en capital plus les intérêts courus et leur juste valeur estimative comme s'ils avaient été convertis, cette juste valeur estimative étant déterminée selon les éléments mentionnés ci-dessus.

Les placements à capital de risque dans des titres d'emprunt sont évalués à leur montant en capital, les escomptes ou intérêts courus gagnés étant inclus dans les intérêts à recevoir. En cas

d'arriérés de paiement ou lorsqu'il y a d'autres indications qu'il est peu probable que le Fonds réalisera entièrement son placement, une réduction de valeur ou une provision pour dépréciation est effectuée.

#### **Titres divers**

Les placements dans des sociétés en commandite et dans des fonds locaux d'investissement dans les petites entreprises sont évalués selon la quote-part du Fonds de la juste valeur estimative des placements qui les sous-tendent.

#### **TITRES NÉGOCIABLES**

Les titres négociables se composent de placements à court terme portant intérêt dont la durée est de moins d'un an à la date d'acquisition. Les titres négociables sont comptabilisés au coût plus les intérêts courus, ce qui se rapproche de la juste valeur.

Les achats et les ventes de titres négociables sont constatés à la date de l'opération.

#### **HONORAIRES FONDÉS SUR LE RENDEMENT**

Les honoraires fondés sur le rendement sont comptabilisés comme étant payables au gérant lorsqu'ils sont réellement exigibles et à payer aux termes de la convention de gestion.

La valeur liquidative des actions de catégorie A prend en compte des honoraires fondés sur le rendement éventuels à payer, le cas échéant, en supposant que les placements à capital de risque sont liquidés à la juste valeur estimative à la date des états financiers.

#### **ÉVALUATEUR INDÉPENDANT**

Le Fonds a retenu les services de ses vérificateurs, ainsi que d'un évaluateur d'entreprise compétent faisant partie de l'équipe de vérification, pour obtenir une opinion à l'effet que la juste valeur par action de catégorie A, à chaque fin d'exercice du Fonds, ne diffère pas de façon importante de la valeur liquidative nette calculée par le comité de vérification et d'évaluation.

#### **CONSTATATION DES REVENUS**

Les intérêts et les autres revenus sont constatés selon la comptabilité d'exercice. Le revenu de dividende est comptabilisé à mesure qu'il est déclaré.

#### **COMMISSIONS DE VENTE ET AUTRES FRAIS D'ÉMISSION D' ACTIONS**

Les commissions de vente et autres frais d'émission d'actions sont traités comme des opérations portant sur le capital et sont portés à l'état de l'évolution de l'actif net. Les frais payés par les actionnaires au rachat anticipé des actions sont portés au crédit des autres revenus.

#### **ESTIMATIONS DE LA DIRECTION**

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui touchent les montants constatés dans les états financiers et les notes y afférentes. La direction est d'avis que les estimations utilisées pour la préparation de ses états financiers sont raisonnables et prudentes; cependant, les résultats réels peuvent varier de ces estimations.

### **3 CAPITAL SOCIAL**

La description du capital social autorisé et émis est comme suit :

#### **AUTORISÉ**

##### **Actions de catégorie A**

Nombre illimité d'actions de catégorie A, pouvant être émises à leur valeur liquidative uniquement, comportant le droit de recevoir des dividendes, avec droit de vote, accordant le droit d'élire une minorité des administrateurs du Fonds, comportant des restrictions liées au transfert et au rachat, rachetables à la valeur liquidative moins tous frais de rachat.

Un porteur d'actions de catégorie A peut exiger du Fonds de racheter ses actions de catégorie

A si le rachat survient plus de huit ans après la date d'émission des actions de catégorie A. Les actions de catégorie A peuvent également être rachetées en tout temps avant l'échéance de la période de huit ans si un montant habituellement égal aux crédits d'impôt fédéral et provinciaux est déduit de la valeur de l'actif net moins tous les frais de rachat attribuables aux actions à la date de rachat et les crédits d'impôt retenus sont versés aux autorités fédérale ou provinciales appropriées. Un porteur d'actions de catégorie A peut aussi exiger du Fonds qu'il rachète ses actions de catégorie A avant la fin de la période de huit ans sans retenir les crédits d'impôt fédéral ou provinciaux dans certaines circonstances particulières.

Au cours de tout exercice, le Fonds n'est pas tenu de racheter, mais peut choisir de le faire s'il dispose de suffisamment de liquidités, des actions de catégorie A dont le prix de rachat global excède 20 % de la valeur de l'actif net du Fonds au début de l'exercice. Les demandes de rachat qui n'ont pas été respectées au cours d'un exercice le seront avant les demandes de rachat soumises au cours de l'exercice subséquent. Le Fonds

peut suspendre le droit des porteurs d'actions de catégorie A de racheter des actions ou retarder la date de paiement du montant du rachat avec le consentement préalable de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario.

### **Actions de catégorie B**

25 000 actions de catégorie B, pouvant être émises uniquement au promoteur du Fonds, non participantes, avec droit de vote, accordant le droit d'élire une majorité de deux tiers des administrateurs du Fonds, rachetables aux prix d'achat.

### **Actions de catégorie C**

Nombre illimité d'actions de catégorie C pouvant être émises en série, accordant le droit de recevoir des dividendes à la discrétion du conseil d'administration du Fonds, sans droit de vote.

## **ÉMISES**

Le tableau suivant présente l'activité au titre des actions pour les exercices terminés les 31 août :

	Nombre d'actions de catégorie A
Solde au 31 août 2004	33 892 055
Émises au cours de l'exercice	596 517
Rachetées au cours de l'exercice	(3 708 953)
<b>Solde au 31 août 2005</b>	<b>30 779 619</b>
Émises au cours de l'exercice	239 702
Rachetées au cours de l'exercice	(2 485 069)
<b>Solde au 31 août 2006</b>	<b>28 534 252</b>

Aux 31 août 2006 et 2005, une action de catégorie B, qui avait été émise pour une contrepartie nominale, était en circulation.

## 4 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

En vertu de la Loi de l'impôt, le Fonds n'a pas à payer d'impôts sur le revenu sur les dividendes reçus de sociétés canadiennes, et les impôts sur le revenu payables sur les gains en capital seront entièrement remboursables selon une méthode fondée sur une formule lorsque les actions du Fonds sont rachetées ou que les dividendes sur les gains en capital sont payés ou réputés être payés aux actionnaires par le Fonds. Les impôts sur les revenus à payer relativement aux revenus de placement générés par le Fonds seront partiellement remboursables au moment du paiement ou du paiement réputé de dividendes aux actionnaires.

Le Fonds inscrit la partie remboursable des impôts sur le revenu à titre d'actif, puisqu'il prévoit recouvrer tous les impôts sur le revenu remboursables au moyen du versement réputé d'un dividende, en capitalisant le montant approprié de son revenu ou de ses gains en capital réalisés en proportion du capital déclaré relativement à ses actions de catégorie A. Si le Fonds augmente le capital déclaré des actions de catégorie A, et dans la mesure de cette augmentation, l'actionnaire sera réputé avoir reçu un dividende ou un gain en capital réalisé, et le prix de base rajusté des actions de l'actionnaire augmentera en fonction du montant des dividendes réputés.

La Loi de l'impôt et la Loi de l'Ontario précisent des niveaux minimum relativement aux placements en capital de risque admissibles du Fonds. Si les placements ne respectent pas les exigences minimales, le Fonds sera assujéti à des taxes et des pénalités précises.

Au 31 août 2006, les pertes autres qu'en capital du Fonds s'élevaient à environ 48 064 \$ (55 000 \$ en 2005). Ces pertes expirent à différentes dates d'ici 2026 et peuvent être reportées et servir à réduire le bénéfice imposable d'exercices à venir. Au 31 août 2006, le Fonds disposait d'environ 56 000 \$ (41 000 \$ en 2005) de pertes en capital pouvant être reportées indéfiniment afin de contrebalancer les gains en capital imposables futurs. L'avantage, le cas échéant, de ces pertes n'a pas été constaté dans les états financiers.

Les montants au titre des impôts inscrits dans les présents états financiers sont basés sur les meilleures estimations de la direction quant aux montants qui feront l'objet d'une cotisation au bout du compte. Cette évaluation est basée sur divers facteurs comme le rythme auquel le Fonds effectue les placements en capital de risque admissibles, le montant de capital social obtenu et remboursé, ainsi que le bénéfice net et les gains nets réalisés non répartis (pertes nettes réalisées non réparties) à la cession de placements par le Fonds. Si les événements réels devaient ne pas correspondre aux estimations faites par la direction du Fonds, des ajustements importants aux montants au titre des impôts pourraient être nécessaires.

La Loi de l'impôt et la Loi de l'Ontario contiennent des restrictions relatives à la nature et au montant de placements à court terme, des obligations et des placements à capital de risque détenus par le Fonds. Si les placements ne respectent pas les exigences minimales, le Fonds pourrait être assujéti à des pénalités fiscales précises.

## 5 ÉTAPES DE LA CRÉATION DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENTS

Le Fonds classe son portefeuille de placements en diverses étapes présentées ci-dessous :

- Lancement : La société effectue des projets d'études de validation scientifiques qui, souvent, découlent de la recherche ou d'innovations universitaires.
- Stade initial : La société a habituellement des produits à l'étape des essais précliniques ou des essais cliniques précoces;
- Stade avancé : La société a des produits à l'étape des essais de phase III, à l'étape du dépôt ou sur le marché.
- Stade public : Les actions de la société sont inscrites à la cote d'une Bourse reconnue, et ses projets peuvent être à l'une ou l'autre des étapes décrites ci-dessus.

Étape du développement	Nombre de sociétés	Coût des placements à capital de risque \$	% du total des placements à capital de risque au coût %	Juste valeur des placements à capital de risque \$	% du total des placements à capital de risque à la juste valeur %
Lancement	8	46 460	24,4 %	21 969	13,5 %
Stade initial	22	74 267	39,0 %	69 245	42,6 %
Stade avancé	10	32 118	16,9 %	31 742	19,5 %
Stade public	10	37 599	19,7 %	39 595	24,4 %
	50	190 444	100,0 %	162 551	100,0 %

## 6. COMMISSIONS SUR OPÉRATIONS DE PORTEFEUILLE

Les commissions versées au titre des opérations de portefeuille au cours de l'exercice ont totalisé 164 \$ (194 \$ en 2005).

## 7 FRAIS DE DISTRIBUTION

Le total des frais de distribution des titres du Fonds comprend les commissions de 115 \$ (394 \$ en 2005) et les frais d'émission d'actions de 148 \$ (182 \$ en 2005).

## 8 OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

Dans le cours normal des affaires, le Fonds a conclu diverses opérations non monétaires en vertu desquelles le Fonds a cédé ou reçu des placements en échange d'une contrepartie autre qu'au comptant. Le gain ou la perte est établi

en fonction de la juste valeur de la contrepartie reçue. La juste valeur de l'actif cédé s'est établie à 16 087 \$ (11 533 \$ en 2005) et la juste valeur de la contrepartie reçue s'est établie à 15 429 \$ (11 533 \$ en 2005), entraînant un gain ou une perte de 658 \$ (néant en 2005) qui est inclus dans le gain net (perte nette) réalisé(e) sur les placements à capital de risque à l'état des résultats.

## 9 ENGAGEMENTS

Dans le cours normal des affaires, le comité de placement du Fonds approuve les placements. Le financement réel de ces placements dépend de la conclusion d'ententes ou de la réalisation de certains objectifs par les sociétés émettrices. Au 31 août 2006, le comité de placement a approuvé un total de 1 890 \$ (1 427 \$ en 2005 et 3 425 \$ US) de nouveaux placements à l'égard desquels le financement n'a pas été entièrement mobilisé.

## 10 PASSIF ÉVENTUEL

Par suite de l'entente sur les honoraires fondés sur le rendement entrée en vigueur le 1er décembre 2004, le gérant a le droit de recevoir des honoraires fondés sur le rendement de néant d'après les gains réalisés au 31 août 2006 (105 \$ en 2005). Aucun montant n'a été constaté comme montant à payer dans les états financiers en 2006 et en 2005 puisque, avant que les honoraires fondés sur le rendement puissent être versés, le bénéfice du portefeuille doit dépasser le montant seuil.

## 11 ÉTATS FINANCIERS COMPARATIFS

Les états financiers comparatifs ont été reclassés par rapport aux états présentés antérieurement afin d'être conformes à la présentation adoptée pour les états financiers de 2006.

## 12 ÉTAT DES MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE

Le Fonds fournira sans frais un état des mouvements du portefeuille (non vérifié) à tout actionnaire du Fonds qui en fait la demande au gérant, à l'adresse suivante : Felcom Data Services Inc., 26 Wellington Street East, bureau 206, Toronto (Ontario) M5E 1S2.

## 13 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

### **Projet de fusion**

Le 27 septembre 2006, le conseil d'administration du Fonds de Découvertes Médicales Canadiennes inc. et du Fonds de Découvertes Médicales Canadiennes II inc., également géré par le gérant, a approuvé un plan d'arrangement pour fusionner le Fonds de Découvertes Médicales Canadiennes inc. et le Fonds de Découvertes Médicales Canadiennes II inc. Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation et des actionnaires, la fusion pourrait avoir lieu soit à la fin de 2006 ou au début de 2007.

### **Nomination d'un nouveau conseiller en placement**

Le 5 octobre 2006, le Fonds de Découvertes Médicales Canadiennes II inc. et le Fonds de Découvertes Médicales Canadiennes inc. ont annoncé la nomination de Jove Investment Management Inc. («Jove») comme conseiller en placement du Fonds. Jove possède une équipe qualifiée de spécialistes en gestion des placements dans le domaine des sciences de la vie. CGDM est responsable du versement de tous les honoraires payables à Jove.

### **Changement de contrôle pour le gérant**

Comme nous l'avons déjà précisé à la note 1, Jovian a acquis une participation minoritaire indirecte dans CGDM le 9 mai 2006. Jovian, par l'entremise de sa filiale en propriété exclusive, a accepté de faire l'acquisition du reste des titres de Fairway et ainsi, elle détient indirectement la totalité des titres du gérant. Ce changement de contrôle indirect, qui est assujéti aux approbations habituelles, devrait être terminé en décembre 2006.

CGDM gère les Fonds FDMC depuis leur création, et a commencé avec Fonds de Découvertes Médicales Canadiennes inc. en 1994, et continuera à gérer les Fonds FDMC en vertu d'ententes de gestion existantes.

### **Changement de fournisseur de services**

Le 9 octobre 2006, CGDM a conclu une entente avec Felcom Data Services Inc. («Felcom»), filiale en propriété exclusive de Jovian, selon laquelle Felcom fournira certains services administratifs et services aux actionnaires du Fonds (services auparavant fournis par Talvest), y compris les services se rapportant au marketing, au traitement des ordres, au maintien des dossiers relatifs aux actionnaires, à la préparation de l'information financière à fournir aux actionnaires, et les services de comptabilité et de préparation de l'information financière du Fonds. CGDM est responsable du versement de tous les honoraires se rapportant aux services fournis par Felcom.





181 BAY STREET, BUREAU 3740, TORONTO, ONTARIO M5J 2T3  
[WWW.CMDF.COM](http://WWW.CMDF.COM)